

LE FIL
Novembre-décembre 2012 Volume 42 N° 006

Le Marathon des lettres fête ses dix ans
Une initiative locale qui a fleuri dans le monde entier

[Sommaire]
SUIVEZ LE FIL

PHOTO DE COUVERTURE Le Marathon des lettres fête ses dix ans
Une participante au Marathon des Lettres en Corée du Sud (2010).
Lisez le récit d'une attirance mutuelle qui a donné naissance à un événement d'importance mondiale en matière de droits humains, et associez-vous à Écrire pour les droits 2012.
PAGES 4-7

NOTRE ACTUALITÉ

Des nouvelles des campagnes, des dates à noter dans votre agenda, et notre rubrique EN PREMIÈRE LIGNE sur les agressions racistes en Grèce. PAGES 2-3

« LES GENS AIMENT VOIR DES VISAGES. »

Comment Amnesty International raconte des histoires au moyen de photos. PAGE 8

« JE VEUX REGARDER AUTOUR DE MOI ET NE PLUS VOIR DE HAINE »

À la suite de plusieurs assassinats, des militants d'un township sud-africain s'élèvent contre certaines attitudes à l'égard des minorités sexuelles. PAGE 12

RIPOSTER

Une vidéo où l'on voit la police égyptienne rouer de coups Azza Hilal Suleiman a beaucoup circulé pendant le soulèvement de 2011. Nous avons rencontré cette femme au Caire.
PAGE 14

« JE VEUX CONTRIBUER AU CHANGEMENT »

L'histoire de Sringatin, employée de maison indonésienne à Hong Kong devenue militante syndicale. PAGES 16-17

L'HISTOIRE EN MARCHE

Les États sont prêts à signer un traité mondial sur le commerce des armes l'année prochaine ; quant à nous, nous devons maintenir la pression. PAGE 19

LE POUVOIR DES PUSSY RIOT

Comment trois punks russes ont incité des milliers de personnes à manifester, la tête couverte d'une cagoule de couleur vive. PAGE 21

DANS CE NUMÉRO DU FIL, VOUS POURREZ

Détacher notre affiche (pages 10-11), signer et envoyer nos cartes postales (encart), lire En plein froid en Afghanistan (page 13), L'arme de la colère (page 15), Mali - Un pays divisé et dominé par la peur (page 18).

APPELS MONDIAUX

Lisez, diffusez, agissez - voir l'encart

[Page d'en face - photo de campagne]

Ce FIL célèbre la puissance des petites choses. Des idées simples qui inspirent de vastes campagnes mondiales. De simples particuliers qui tiennent bon face aux puissants. Des militants qui s'adressent à des gouvernements lointains pour défendre des gens qu'ils n'ont jamais rencontrés.

Fêtez la Journée internationale des droits de l'homme, le 10 décembre, en vous joignant à nous pour écrire pour les droits. Consultez nos Appels mondiaux dans l'encart central, signez et envoyez nos cartes postales, rendez-vous sur amnesty.org/individuals-at-risk entre le 7 et le 16 décembre.

[Légende photo]

Un rassemblement express en Italie, sur l'île de Lampedusa, en juillet. Des militantes ont demandé aux autorités de l'UE de protéger les migrants et demandeurs d'asile qui accostent dans des embarcations bondées, au lieu de les laisser mourir sur le seuil de l'Europe. Brandissant des pancartes qui proclament notamment « Accord Italie-Libye = honte », elles ont critiqué l'attitude de l'Italie qui coopère avec la Libye sur le contrôle des migrations. Pour en savoir plus, rendez-vous sur whenyoudontexist.eu

© Amnesty International/Judith Quax

Index : NWS 21/006/2012

[p.2-3]

NOTRE ACTUALITÉ

Nouvelles de l'action et des campagnes d'Amnesty International



Maung Thura, dit Zarganar, est sans doute l'humoriste et satiriste le plus populaire du Myanmar. Critique virulent du gouvernement militaire birman, il s'est vu interdire définitivement en 2006 de se produire en public et a été condamné en 2009 à 59 années d'emprisonnement. L'an dernier, il a été libéré dans le cadre d'une amnistie.

© Jorn van Eck



Des personnes se recueillent devant la tombe d'un homme fusillé par un peloton d'exécution, en vertu d'un jugement du tribunal spécial du général Ríos Montt. Cimetière général, ville de Guatemala, 1983

© Jean-Marie Simon

Le conflit au Guatemala : n'oublions pas

Lors de sa prise du pouvoir au Guatemala en 1982, le général Efraín Ríos Montt a pratiqué une politique de la terre brûlée, enchaînant les massacres et les disparitions. Aujourd'hui, trois décennies plus tard, l'ancien président est jugé pour génocide.

Jean-Marie Simon, la photographe bien connue, était présente au cours de ces années terribles. Ses photos témoignent des atteintes aux droits humains et de la vie quotidienne qui se poursuit au plus fort du conflit. Voir son travail ci-dessous et sur bit.ly/jm_simon

9 décembre : Journée internationale des défenseurs des droits de l'homme

Les défenseurs des droits humains courent constamment de grands dangers pour protéger les droits d'autrui. Avec nous, demandez aux États de les protéger efficacement et de reconnaître le rôle capital qui est le leur. Lisez notre dernier rapport concernant les défenseurs dans les Amériques sur bit.ly/hrds_americas

Agissez pour Laísa Santos Sampaio, l'une des nombreuses personnes présentées dans le rapport, en signant et en envoyant la carte postale figurant dans notre encart.

Seize jours d'action pour mettre fin à la violence liée au genre

Les femmes et les filles sont particulièrement exposées à la violence sexuelle dans les zones de conflit. Cette année, les Seize jours d'action d'Amnesty porteront en particulier sur l'obligation des responsables de rendre des comptes pour les violences commises au cours de conflits. La campagne se déroulera du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, au 10 décembre. Des organisations

locales et internationales du monde entier y participeront. Joignez-vous à elles ! Lisez l'article page 15 et rendez-vous sur amnesty.org/16days

Nouvelle plateforme en ligne pour l'éducation aux droits humains

Amnesty lance une nouvelle plateforme en ligne qui aidera les jeunes à comprendre ce que sont les droits humains et comment les défendre. Cette plateforme fait partie d'un ensemble de ressources pédagogiques produites par le projet Éducation pour la dignité humaine et consacrées à de grandes questions relatives aux droits humains, y compris la pauvreté et les droits au logement. Pour en savoir plus et ajouter votre voix à la campagne, rendez-vous sur respectmyrights.org

Apprenez comment Amnesty travaille sur l'éducation en vous rendant sur bit.ly/e4hd_news

Une vérité toxique – un rapport sur Trafigura

Des déchets toxiques appartenant à la compagnie pétrolière Trafigura ont été déversés en plusieurs endroits autour d'Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2006. Ces déversements ont provoqué des problèmes de santé chez des dizaines de milliers d'habitants. Dans un important rapport coproduit par Amnesty International et Greenpeace Pays-Bas, il est question en détail de criminalité d'entreprise, de carences de l'État et d'atteintes aux droits humains. Pour en savoir plus, rendez-vous sur bit.ly/toxic-truth

Amnesty libère la vérité sur les « restitutions »

Amnesty continue à dénoncer le rôle de certains États européens, complices du programme américain de détentions secrètes et de « restitutions ». Un nouveau site web donne des éléments sur l'implication d'États de l'Union européenne dans des transferts secrets de personnes soupçonnées de liens avec le terrorisme. La plupart d'entre elles ont été détenues sans inculpation ni jugement, parfois pendant des années. Ces transferts, non conformes au droit international, comportent souvent, pour les prisonniers concernés, de multiples violations des droits humains, dont la torture et d'autres mauvais traitements. Rendez-vous sur unlockthetruth.org

Le documentaire *Children of the Jaguar* doublement primé

Children of the Jaguar – sujet d'un article du FIL d'avril/mai – a été récompensé du prix du meilleur documentaire par le All Roads Film Project, organisé par le *National Geographic*, et a remporté un autre prix au 11^e Festival international de cinéma des peuples indigènes, tenu en Colombie. Ce film retrace la bataille juridique, couronnée de succès, du peuple amazonien de Sarayaku contre le pays où ils vivent, l'Équateur, qui ne les avait pas consultés au sujet de la recherche de gisements pétroliers sur leurs terres. Rendez-vous sur bit.ly/sarayaku-filmprize et lisez notre article sur bit.ly/wire-mayjune12

[CITATIONS ET STATISTIQUES]

« Les conditions de vie et la durée d'incarcération dans les cellules d'isolement des prisons californiennes sont absolument scandaleuses. »

Angela Wright, chercheuse d'Amnesty International sur les États-Unis

On estime que, sur l'ensemble du territoire des États-Unis, quelque **25 000 prisonniers** sont détenus à l'isolement (Urban Institute, 2004, et ministère américain de la Justice, 2005).

En Californie, plus de **3 000 prisonniers** sont détenus dans des quartiers de haute sécurité, les Security Housing Units.

Dans la prison de Pelican Bay, en Californie, **78 personnes** sont détenues depuis plus de **20 ans** dans des cellules d'isolement. Ces cellules font moins de **8 m²**.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur bit.ly/usa_prisons

TCHAD

En janvier 2012, le Tchad comptait **45 prisons opérationnelles** dans lesquelles étaient détenus **4 831 prisonniers**, soit plus de deux fois la capacité d'accueil, fixée à **2 080**. La plupart des prisons visitées fonctionnaient à quatre fois la capacité d'accueil prévue.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur bit.ly/chad-prisons

[p.3 – En première ligne]

Grèce : multiplication des agressions racistes

Par Giorgos Kosmopoulos, chargé de campagne pour l'Europe et l'Asie centrale

Les tensions sociales sont extrêmement vives en Grèce, où de nombreuses personnes ont été frappées de plein fouet par les difficultés économiques européennes, le taux de chômage désastreux et les mesures d'austérité du gouvernement.

Dans la capitale, Athènes, certains déchargent leur exaspération et leur colère sur les étrangers. Nombreux sont ceux qui craignent de parcourir les rues la nuit, car les agressions de migrants et de demandeurs d'asile par des groupes d'extrême droite se multiplient.

Un demandeur d'asile de 32 ans que j'ai rencontré – appelons-le « Michael » car il préfère rester anonyme – m'a raconté qu'un homme lui avait barré le chemin à son retour du travail, quelques semaines plus tôt : « Avant que je comprenne ce qui m'arrivait, j'ai reçu six coups de brique sur la tête » relate-t-il. « Michael » a dû recevoir des points de suture et a maintenant si peur de sortir seul que ses collègues le raccompagnent chez lui tous les soirs. Nous avons également rencontré « Ali », un jeune Afghan qui vit avec son épouse, « Aïcha », et leur fille de 18 mois dans une pièce de seulement deux mètres carrés. « Nous devons payer un loyer de 100 euros par mois », dit-il en me servant un verre d'eau et en allumant le ventilateur pour atténuer les 40° C ambiants.

« Ali » explique être arrivé en Grèce en 2009 et n'avoir eu aucun problème jusqu'au jour d'août 2012 où quatre individus l'ont attaqué dans le centre d'Athènes. « Ils m'ont dit quelque chose en grec, mais je n'ai pas compris. J'ai été roué de coups et j'ai perdu connaissance. Lorsque je suis revenu à moi, mon portefeuille avait disparu. Je n'ose plus sortir, et je ne peux plus subvenir aux besoins de ma famille. »

« Je ne veux pas qu'il sorte seul, affirme Aïcha. Que deviendra notre bébé si son père se fait tuer, ou si la police l'emmène ? Moi aussi, j'ai peur, mais il faut bien que je nous trouve de quoi manger. »

L'exemple tragique du jeune Irakien mort poignardé le 12 août hante désormais « Ali » et de nombreux autres, qui craignent de subir le même type d'attaque. Amnesty International appelle les autorités grecques à empêcher les agressions racistes et xénophobes et à mener des enquêtes approfondies sur celles qui ont lieu malgré tout.

La journée a été longue et difficile. Jamais je n'avais imaginé que dans une ville comme Athènes – ma ville – des personnes devraient se terrer chez elles par peur d'être attaquées en pleine rue.

« Entre les coups de filet de la police, les agressions et le fort taux de criminalité, la vie est devenue très difficile ici » déplore mon interprète, lui aussi migrant. Il me demande si je peux le déposer chez lui. « Il est tard, s'excuse-t-il. Par les temps qui courent, mieux vaut que je sois prudent. »



Légende : Le jean et le tee-shirt maculés de sang du demandeur d'asile « Michael » après son agression à Athènes, août 2012.

© Toumpanos Leonidas

[p.4-5]

[Texte de l'article]

[Titre]

UNE HISTOIRE DE CŒUR

[Chapeau]

Comment une idée apparue localement est devenue une force mondiale. Entretien entre GRZEGORZ ZUKOWSKI (Amnesty International Pologne) et KRISTIN HULAAS SUNDE, rédactrice en chef.

[Texte]

Les petits ruisseaux font les grandes rivières, dit un sage dicton. Aujourd'hui, Écrire pour les droits – autrement dit le Marathon des lettres – est la plus grande manifestation mondiale de défense des droits humains. Elle a vu le jour il y a 11 ans, lors d'un festival, en Pologne, à la suite de la rencontre entre un garçon et une jeune fille qui a eu une idée brillante.

En 2011, des centaines de milliers de militants de 78 pays différents ont écrit plus de 1,3 million de lettres pendant le Marathon. Ces lettres ont un pouvoir – celui d'ouvrir les portes de cellules, de sortir de l'ombre les personnes en danger à cause de leur action ou de leurs paroles, de forcer le monde à se rappeler les atteintes aux droits humains trop facilement oubliées.

À l'occasion du 10^e anniversaire de l'internationalisation de ce fabuleux concept, j'ai rencontré Grzegorz Zukowski, d'Amnesty International Pologne, qui m'a raconté comment tout a commencé.

« À Varsovie, le coordonnateur d'un groupe local d'Amnesty, Witek Hebanowski, animait un événement lors d'un festival, explique Grzegorz. Une très jolie jeune fille, Joanna, s'est adressée à lui. Elle disait qu'en Afrique, où elle venait de séjourner, on organisait des manifestations de 24 heures pour écrire des lettres de protestation aux gouvernements.

« Comme Witek avait très envie de la revoir, il lui a demandé de venir à la réunion de son groupe local d'Amnesty. Ils ont décidé d'écrire des demandes d'action urgente pendant 24 heures à partir de midi le samedi suivant, puis de compter le nombre de lettres écrites.

« Ils ont envoyé leur idée par courriel à tous les autres groupes polonais et leur projet a pris une ampleur considérable, réunissant des militants de tout le pays, relate Grzegorz Zukowski. Puis l'effet de contagion a opéré.

« Ils ont écrit aux bureaux d'Amnesty du monde entier, poursuit-il. Les gens ont commencé à répondre en envoyant des photos d'eux-mêmes en train d'écrire des lettres – devant les chutes du Niagara, au Japon, en Mongolie. L'initiative, d'abord locale et spontanée, n'a cessé de grandir. »

Depuis, chaque mois de décembre, Écrire pour les droits – désormais le nom officiel du marathon – incite des milliers d'hommes et de femmes à écrire des lettres à des gouvernements lointains en faveur de personnes qu'ils n'ont jamais rencontrées.

La manifestation revêt une ampleur considérable pour les bureaux d'Amnesty de toute la planète. Certains y participent encore « à la polonaise », sans dormir pendant 24 heures intenses. D'autres préfèrent un marathon plus en douceur, qui dure plusieurs jours ou semaines pour que les gens puissent écrire des lettres quand leur emploi du temps le leur permet.

Amnesty Pologne a conservé le format classique du marathon de 24 heures, considéré aujourd'hui comme la plus grande manifestation de défense des droits humains dans le pays. « Même les locaux les plus petits doivent rester ouverts toute la nuit, déclare Grzegorz, pour que les gens puissent venir de dehors, même lorsque tout le monde dort. Étonnamment, le petit déjeuner gratuit du dimanche attire beaucoup de monde. »

La publicité est fondamentale : « Nous essayons d'obtenir la participation de personnes connues – des acteurs, des journalistes, des personnalités politiques et nos anciens prisonniers d'opinion, qui sont restés nos amis », indique Grzegorz. Forte de 8 000 membres et sympathisants, la session a produit 160 000 lettres en 2011 – un chiffre remarquable.

Et elle fait toujours mouche au niveau local : « La principale force motrice du marathon, ce sont les quartiers, les villages, et les groupes locaux, souligne Grzegorz. Les groupes scolaires sont ceux qui écrivent le plus de lettres. Notre record est détenu par Bircza, un village de 1 000 habitants. L'an dernier, ils ont écrit 13 000 lettres.

« Bircza montre l'importance des relations personnelles dans l'organisation de ces manifestations. Les groupes scolaires locaux étant les principaux organisateurs, les élèves, les enseignants, les parents, leurs amis et même les autorités locales participent. Dans une autre ville, un prêtre a demandé à ses fidèles d'écrire des lettres. De cette manière, d'autres personnes et les médias nationaux se mettent à parler du marathon, ce qui fait circuler l'information.

« Je crois que l'immense popularité de l'initiative est liée à sa grande simplicité et à son caractère si attrayant, continue Grzegorz. L'histoire de chacune des personnes pour lesquelles ou auxquelles les gens écrivent est très importante. Beaucoup de gens ne se seraient jamais intéressés à ces récits, s'ils n'en prenaient pas connaissance à cette occasion. Une fois par an, ils ont l'occasion d'ouvrir leur esprit à ce qui se passe dans le monde. »

Et qu'est-il advenu de Witek et de Joanna, le couple qui s'est rencontré lors du festival ? « J'aimerais pouvoir vous dire qu'ils se sont mariés, mais ce n'est pas le cas, précise Grzegorz. Et nous n'avons jamais réussi à savoir si, en Afrique, un groupe a fait un marathon des lettres avant nous. »

Quoi qu'il en soit, leur idée a tenu la route et incite maintenant des milliers de personnes, tous les ans, à prendre un stylo pour montrer au monde que les droits humains sont primordiaux.

[Encadré]

Mode d'emploi : astuces utiles pour organiser un événement dans le cadre du Marathon des lettres

- Trouvez un bon lieu de réunion – café, club, théâtre, cinéma, établissement scolaire, voire chez vous, ou instaurez un partenariat avec une institution culturelle ou un festival pour mieux vous organiser.
- Réunissez une grande quantité de papier, d'enveloppes, de timbres et de crayons – essayez de vous faire parrainer par des entreprises locales. Vous pouvez faire des économies importantes en regroupant plusieurs lettres destinées à la même adresse dans un seul pli.
- Les bonnes histoires attireront l'attention des médias – utilisez les cas d'appel Écrire pour les droits, ou invitez des personnes réputées à écrire des lettres d'appel, puis diffusez-les largement.
- Coordonnez votre événement avec d'autres en créant une plateforme de communication, par exemple un blog, pour échanger vos récits, vos photos et vos vidéos de l'événement.
- Si vous faites le marathon en 24 heures, ne vous endormez pas – les défenseurs des droits humains ne dorment jamais... - ou demandez au moins à vos amis de vous réveiller pour le petit déjeuner.

Par Grzegorz Zukowski, de la section polonaise d'Amnesty International

[Encadré]

Le Marathon des lettres d'Amnesty International : quelques données

- Créé en 2001 par la section polonaise d'Amnesty International, il s'est étendu à 21 pays l'année suivante. Désormais appelé Écrire pour les droits, il se déroule dans le monde entier aux alentours du 10 décembre, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme.
- L'an dernier, des militants de 78 pays différents ont envoyé le nombre incroyable de 1,3 million d'appels.
- Les lettres sont adressées soit aux autorités, pour leur demander de prendre des mesures concernant telle ou telle personne, soit à une personne ou à sa famille, pour leur montrer qu'elles ne sont pas seules.
- D'autres activités sont organisées, notamment des débats, des concerts, des lectures dans des cafés, des théâtres et des librairies, mais également des projections lors de festivals de cinéma, des manifestations, la projection de portraits photographiques sur des bâtiments et, même, l'illumination des chutes du Niagara.
- Cette année, le marathon aura lieu du 7 au 16 décembre et il défendra 12 personnes, groupes et communautés.
- Pour en savoir plus, consultez l'encart placé entre les pages 6 et 7 consacré à nos appels mondiaux. Rendez-vous sur [amnesty.org/individuals-at-risk](https://www.amnesty.org/individuals-at-risk) à partir de début décembre ou contactez votre bureau local d'Amnesty.

[p.6]

Écrire une lettre pour changer une vie

[chapeau]

Cette année, la campagne Écrire pour les droits présente les cas de 12 personnes et groupes. Six de ces cas sont exposés dans nos Appels mondiaux (voir l'encart central). Nous vous présentons ici les six autres cas. Vous pouvez agir en faveur de ces 12 cas du 7 au 16 décembre sur amnesty.org/individuals-at-risk.

Gao Zhisheng, l'un des avocats chinois spécialistes des droits humains les plus respectés, est en prison dans le nord-ouest de la Chine. Selon des informations parues dans les médias officiels l'année dernière, il a été emprisonné pour avoir violé les conditions de son sursis avec mise à l'épreuve. Il est persécuté depuis 2006 pour des questions d'« incitation à la subversion » du fait de son travail en faveur des droits humains. Il a été placé en résidence surveillée, torturé et humilié, et a « disparu » à deux reprises durant une longue période.

Trente-six familles, roms pour la plupart, n'ont toujours pas retrouvé de logement depuis leur expulsion forcée à Cluj-Napoca, la deuxième ville de Roumanie, le 17 décembre 2010. Sept de ces familles sont hébergées par des proches, mais les 29 autres vivent dans des logements improvisés sans eau, sans installations sanitaires, sans électricité et craignent en permanence d'être de nouveau expulsées.

Juan Almonte est toujours porté disparu. Ce membre du Comité dominicain des droits humains a disparu le 28 septembre 2009 à Saint-Domingue, en République dominicaine, alors qu'il se rendait à son travail. Des témoins ont vu des policiers l'arrêter. Ses proches et ses avocats disent qu'ils sont surveillés et suivis. Trois ans après les faits, les autorités n'ont toujours pas mené d'enquête exhaustive pour savoir ce qu'il est advenu de lui, et personne n'a été déféré à la justice.

Hussain Salem Mohammed Almerfedi est détenu sans inculpation ni jugement à Guantánamo, la base navale des États-Unis à Cuba, depuis 2003. Il a été arrêté en Iran en décembre 2001 et livré aux autorités américaines en raison d'allégations selon lesquelles il aurait aidé des combattants étrangers à s'infiltrer en Afghanistan depuis l'Iran. Des juges fédéraux américains ont ordonné sa libération en 2010, estimant qu'il était détenu illégalement. Mais cette décision a été annulée en appel et la Cour suprême des États-Unis a depuis refusé d'examiner cette affaire.

Azza Hilal Suleiman, en Égypte, continue de souffrir de problèmes de santé dus à une violente agression dont les auteurs n'ont toujours pas été déférés à la justice. Lors d'une manifestation le 17 décembre 2011 non loin de la place Tahrir, elle est intervenue quand elle a vu un groupe de soldats en train de frapper et de déshabiller une jeune femme. Azza a reçu un coup qui l'a fait tomber par terre et a été sauvagement battue, même après qu'elle eut perdu connaissance ; ces coups lui ont causé une fracture du crâne et des troubles de la mémoire. Elle a engagé des poursuites contre l'armée. Pour en savoir plus, reportez-vous à la page 14 de ce numéro du FIL.

[p.7]

« Mon seul but est de vivre en paix. »



ID : 162069

Mai Shatta

Peter Steudtner/panphotos.org

[chapeau]

Cette année, la campagne *Écrire pour les droits* présente Girifna, un mouvement pacifique de jeunes du Soudan dont le nom signifie « On en a marre ! »

[texte]

Girifna a été créé en 2009 par des jeunes, dont de nombreux étudiants, qui souhaitaient s'élever contre la corruption et les politiques du parti au pouvoir au Soudan, le parti du Congrès national. Depuis lors, les militants de Girifna sont sans cesse harcelés par les forces de sécurité. Des dizaines d'entre eux, après avoir été arrêtés, ont subi des mauvais traitements allant jusqu'à la torture et beaucoup ont été contraints de quitter le pays. Nous avons rencontré Mai Shatta, membre de Girifna, qui nous a décrit sa vie de jeune militante au Soudan :

« Je suis née en temps de guerre, et les combats et les tueries n'ont jamais cessé depuis. Au Soudan, le temps de la justice ou de la paix n'est jamais venu. Tous les jours, dès le réveil, on entend parler de la guerre, que ce soit au Darfour, dans les monts Nouba ou dans le Nil bleu.

« Au Soudan, quand on est une femme, c'est particulièrement difficile de militer, à cause de la charia et des pressions familiales et sociales. En 2006, je faisais mes études dans une université privée, et les personnes originaires du Soudan du Sud ou du Darfour subissaient beaucoup de violences. Nous avons donc décidé de former un petit groupe pour les soutenir de manière pacifique.

« Après mon adhésion à Girifna, en 2009, j'ai commencé à subir des pressions des services de la sûreté car j'essayais d'aider les militants en détention.

J'ai organisé des ateliers pour former les jeunes militants et les étudiants à des techniques pacifiques de résistance à la violence. Une semaine plus tard, le 1^{er} juillet, j'étais arrêtée avec ma mère. J'ai passé 42 jours en prison sans inculpation. Les services de la sûreté m'ont interrogée et m'ont même demandé de collaborer avec eux en tant qu'informatrice, ce que j'ai refusé. Ils m'ont insultée et m'ont pris mes lunettes. J'ai été maintenue en détention dans des conditions déplorables et j'ai aujourd'hui des problèmes oculaires et rénaux.

« Lors de mon arrestation, 10 hommes armés sont venus dans cinq voitures. Maintenant, je me sens menacée jusque chez moi. Mon but est de renverser ce régime et de vivre en paix. »

Le Soudan est gouverné par le président Omar el Béchir, arrivé au pouvoir lors d'un coup d'État, en 1989. La Cour pénale internationale a délivré un mandat d'arrêt contre lui pour crimes de guerre et génocide lors du conflit du Darfour. Le régime restreint sévèrement la liberté politique des citoyens en censurant les médias, en recourant aux arrestations massives et aux mauvais traitements généralisés et en faisant un usage excessif de la force lors des manifestations non violentes.

Amnesty International prie le gouvernement du Soudan :

- de mettre fin à la torture et aux mauvais traitements et de faire cesser le harcèlement de militants pacifiques ;
- d'enquêter sur les allégations de torture et autres mauvais traitements, d'obliger les coupables présumés à rendre des comptes et d'indemniser les victimes ;
- de réformer la Loi de 2010 relative à la sécurité nationale, qui confère de vastes pouvoirs au Service national de la sûreté et le met à l'abri de la surveillance du pouvoir judiciaire.

Agissez

Soutenez Girifna en écrivant une lettre lors du marathon Écrire pour les droits, qui aura lieu du 7 au 16 décembre. Rendez-vous sur [amnesty.org/individuals-at-risk](https://www.amnesty.org/individuals-at-risk)

[Encadré]

Le Marathon des lettres d'Amnesty International : quelques données

- Créé en 2001 par la section polonaise d'Amnesty International, il s'est étendu à 21 pays l'année suivante. Désormais appelé Écrire pour les droits, il se déroule dans le monde entier aux alentours du 10 décembre, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme.
- L'an dernier, des militants de 78 pays différents ont envoyé le nombre incroyable de 1,3 million d'appels.
- Les lettres sont adressées soit aux autorités, pour leur demander de prendre des mesures concernant telle ou telle personne, soit à une personne ou à sa famille, pour leur montrer qu'elles ne sont pas seules.
- D'autres activités sont organisées, notamment des débats, des concerts, des lectures dans des cafés, des théâtres et des librairies, mais également des projections lors de festivals de cinéma, des manifestations, la projection de portraits photographiques sur des bâtiments et, même, l'illumination des chutes du Niagara.
- Cette année, le marathon aura lieu du 7 au 16 décembre et il défendra 12 personnes, groupes et communautés.
- Pour en savoir plus, consultez l'encart placé entre les pages 6 et 7 consacré à nos appels mondiaux. Rendez-vous sur [amnesty.org/individuals-at-risk](https://www.amnesty.org/individuals-at-risk) à partir de début décembre ou contactez votre bureau local d'Amnesty.

[p.8-9]

[bandeau]

Les droits humains et la photo

[titre]

« Les gens aiment voir des visages. »

[bandeau]

Comment Amnesty International utilise-t-elle les photos pour communiquer sur les droits humains ? Wayne Minter, responsable des Ressources audiovisuelles, répond à cette question.

[texte]

Une image emblématique des droits humains

J'ai été marqué par la photo de Paula Allen où l'on voit Gil Won Ok, 78 ans, à la tête d'un groupe de femmes âgées, dont certaines ne peuvent tenir debout. Un énorme micro à la main, devant l'ambassade japonaise à Séoul, elle exige que justice soit rendue à toutes celles qui furent contraintes, lors de la Seconde Guerre mondiale, de devenir des « femmes de réconfort », c'est-à-dire des esclaves sexuelles de l'armée japonaise.

C'est une image emblématique des droits humains, qui montre une personne engagée au visage énergique et expressif et donne le sentiment qu'un événement important est en cours.

En outre, elle bat en brèche les stéréotypes : certaines femmes figurant sur la photo ont plus de 90 ans. Beaucoup d'entre elles ont été rejetées par leur entourage. Elles ont combattu, avec conviction et dignité, une tradition qui percevait les femmes comme invisibles et muettes et un gouvernement puissant et lointain.

Cette photo a porté leur lutte à la connaissance de l'opinion occidentale, ce qui a accru le soutien apporté à leur cause. Elle a également aidé le grand public à comprendre l'ampleur de notre campagne contre les violences faites aux femmes. Ne serait-ce que sur le plan documentaire, il était important de conserver les traces de ce combat tant qu'il était encore possible de le faire.

Plus que des mots

Les images sont importantes pour attirer l'attention des personnes et les faire agir, que ce soit pour acheter une boisson ou pour changer le monde.

Les portraits, en particulier, ont beaucoup de pouvoir. Les gens aiment voir des visages, comme le prouvent la plupart des magazines. Un visage rappelle la composante « humaine » des « droits humains » et crée un lien personnel, ce que nous avons compris lorsque nous avons commencé à inclure régulièrement des portraits photos dans les Actions urgentes, dans les années 1980.

Aujourd'hui, Amnesty continue au moyen de diverses techniques, par exemple la pétition du million de visages pour le Traité sur le commerce des armes, les « timbres » des cas

évoqués par le Marathon des lettres ou la campagne de téléchargement d'autoportraits sur les réseaux sociaux.

En règle générale, des images fortes peuvent faire comprendre la situation d'une personne et en inciter d'autres à la soutenir, d'une manière que les mots peuvent rarement égaler.

Les archives photo d'Amnesty ne regorgent pas d'images horribles. Les portraits individuels sont plus nombreux que les photos choquantes ou troublantes. Généralement, c'est l'histoire de ces personnes qui a de quoi nous déranger. Les photos brutales ou choquantes peuvent faire détourner le regard au lieu d'inciter le spectateur à s'engager.

L'obtention d'une photo

La manière dont nous passons commande aux photographes dépend de chaque projet. Pour partir au Nicaragua en compagnie d'un chercheur d'Amnesty et aborder avec des jeunes filles la question des violences sexuelles, nous chercherons une femme qui parle espagnol. Elle devra connaître la région, comprendre les droits humains, savoir créer un climat de confiance et prendre des photos créatives, tout en cachant parfois l'identité des personnes. Nous avons déjà des critères de choix restrictifs avant même d'examiner le travail et la disponibilité des photographes.

Nous utilisons parfois des photos et des vidéos de « journalistes citoyens », notamment lorsqu'elles proviennent de pays auxquels nous n'avons pas accès. Ce matériel peut paraître très percutant, mais il est souvent difficile, voire impossible, de vérifier son authenticité, de découvrir qui en détient les droits et de savoir si le consentement des personnes visibles à l'image a été obtenu. Il s'avère parfois trop long et trop coûteux de procéder à ces vérifications.

Limiter les risques

Nous travaillons dur pour éviter de mettre en danger les personnes dont nous montrons le visage. De plus en plus, nous veillons à ce qu'elles puissent dire elles-mêmes comment et où elles vont apparaître. Nous formons nos équipes de chercheurs et nos photographes professionnels pour qu'ils obtiennent le consentement éclairé des personnes, généralement en leur présentant des exemples de la manière dont leur photo sera utilisée ou publiée. En cas de doute sérieux sur la sécurité ou le consentement de quelqu'un, nous ne publions pas l'image.

Un cliché du futur

Nous exploitons de plus en plus les nouvelles technologies, notamment par la cartographie interactive. Depuis 2004, nous utilisons des images satellites pour rassembler des informations sur les violations des droits humains, en particulier lorsqu'un État nous refuse l'entrée sur son territoire. Elles révèlent des réalités qui, sinon, resteraient cachées, comme le nombre de maisons rasées après des expulsions forcées de bidonvilles au Tchad, l'étendue des camps secrets de prisonniers en Corée du Nord ou les conséquences dans le temps et dans l'espace de la pollution pétrolière dans le delta du Niger, au Nigeria.

L'invention des caméras 35 mm, l'intensification du transport aérien international et les empires médiatiques considérables ont modelé le rôle des photojournalistes au cours du 20^e siècle. Aujourd'hui, la technologie numérique, la diffusion des données et la communication par Internet modifient en profondeur la manière dont nous acquérons, utilisons et contrôlons les médias audiovisuels.

Cette révolution ne montre aucun signe de ralentissement. Chaque jour, elle nous mobilise non seulement pour utiliser les images de manière plus créative et efficace, plus honnête et éthique, mais aussi pour promouvoir les droits humains, pour rassembler des informations sur les atteintes qu'ils subissent et, enfin, pour que ces violations cessent complètement.

[p.10-11 POSTER]

[sur l'emplacement du timbre]
AFFRANCHIR ICI



© Amnesty International (Photo: Bartosz Pawlik)

Dix ans, ça se fête !
Écrire pour les droits
Faites changer les choses

une immense manifestation de défense des droits humains

Participez entre le 7 et le 16 décembre sur
amnesty.org/individuals-at-risk

[p.12-13]

[bandeau]

AFRIQUE DU SUD

[titre]

« JE VEUX REGARDER AUTOUR DE MOI ET NE PLUS VOIR DE HAINE »

[chapeau]

BONTLE KHALO, militante d'un township sud-africain, s'active en première ligne pour faire changer les attitudes des habitants à l'égard des minorités sexuelles, à la suite de meurtres particulièrement violents. Elle s'est entretenue avec ADI DRORI-AVRAHAM, responsable de la rédaction.

[texte]

Bontle Khalo est optimiste. Sinon, pourquoi aurait-elle quitté son emploi à la mairie de Johannesburg pour proposer ses services bénévoles à une petite association du township de KwaThema ? « Je me suis demandé si je voulais vraiment renoncer au confort que me procurait cet emploi et travailler pour rien, dit-elle. J'ai choisi de le faire. J'espère qu'un jour l'action difficile que nous menons sera récompensée. »

Bontle Khalo et deux autres bénévoles à plein temps du Comité d'organisation de la marche des fiertés d'Ekurhuleni (EPOC) travaillent chez Bontle à KwaThema, dans le secteur d'Ekurhuleni, à l'est de Johannesburg, et tentent de mieux faire comprendre au grand public ce qu'est la communauté des lesbiennes, des gays, des personnes bisexuelles et des transgenres. Leur action est financée par des dons. « Nos interlocuteurs ne connaissent pas les médias. Nous leur expliquons ce que c'est que d'être un jeune gay ou une jeune lesbienne, que nous sommes des êtres humains normaux et que nous faisons partie de la société. »

L'action d'EPOC porte sur des questions de vie ou de mort. Avec d'autres, Bontle Khalo a fondé cette organisation en 2009, peu après le meurtre d'Eudy Simelane, une lesbienne de KwaThema.

« Avant, je ne peux pas dire que j'étais une militante. Je ne savais pas grand-chose des questions relatives aux lesbiennes, aux gays, aux personnes bisexuelles, transgenres ou intersexuées (LGBTI). Je savais que j'étais lesbienne, mais ça s'arrêtait là. » Durement touchées par le meurtre, Bontle Khalo et ses amies se sont retrouvées. « On a simplement discuté de ce qu'on pourrait faire, se rappelle-t-elle. La plupart d'entre nous se sont installés à KwaThema parce que, comparé à d'autres townships, c'était un lieu très sûr pour les LGBTI. »

Bien que la Constitution sud-africaine soit progressiste et protège les droits des LGBTI, les agressions odieuses sont encore fréquentes dans les townships, indique-t-elle. « La vérité, c'est que si vous êtes Noir et gay ou lesbienne, vous n'êtes toujours pas en sécurité dans un township. » Partout, la discrimination règne.

À plusieurs égards, à KwaThema c'était différent. Bontle Khalo explique que ce township a abrité depuis les années 1970 une forte communauté LGBTI. C'est pourquoi la population locale a été profondément secouée par ces meurtres. « Nous ignorions que de telles choses pouvaient arriver ici, où les LGBTI se sentaient libres de parler et de vivre ouvertement. On n'a jamais vraiment vécu ça, ici. À KwaThema, les gens sont très proches les uns des autres et pratiquement tout le monde se connaît. C'est un endroit sûr, avec peu de criminalité. »

Alors, qu'est-ce qui a changé ? Pourquoi Eudy Simelane et Girly Nkosi, une autre lesbienne tuée en 2009, étaient-elles visées ? « Elles militaient, elles étaient très visibles, et très connues, raconte Bontle Khalo. Personnellement, je pense que beaucoup d'hommes n'acceptent pas l'idée que des femmes aient des relations entre elles et en parlent avec autant de franchise.

« Au début des années 1970, le mouvement LGBTI de KwaThema était dirigé par des hommes gays. Je pense que la plupart des gens n'avaient pas de problèmes avec les gays. Mais quand les lesbiennes ont commencé à se montrer de plus en plus ouvertement, certains hommes ne l'ont pas vu d'un bon œil. »

En avril 2011, Noxolo Nogwaza, 24 ans, lesbienne, a été à son tour violée et assassinée. Elle était active au sein de l'EPOC. « C'était affreux de savoir que ça s'était de nouveau passé, ajoute Bontle. Attaquer, violer, assassiner une femme avec une telle violence, ça donne l'impression d'une énorme colère, d'une énorme haine. »

Plus d'un an après, les assassins de Noxolo courent toujours. « La police ne fait pas ce qu'il faut », dit Bontle, mais l'EPOC continue à se battre pour la justice. La manière dont certains policiers traitent les victimes d'agressions l'inquiète. « Si une femme manifestement lesbienne va voir la police à la suite d'une agression, les agents peuvent tourner son histoire en dérision. On vous fait sentir que ce qui vous est arrivé, c'est pratiquement de votre propre faute. » Les personnes transgenres qui se rendent dans un dispensaire, ajoute-t-elle, ne reçoivent pas l'aide dont elles ont besoin.

Un jour, dit-elle, elle veut regarder autour d'elle et ne plus voir de haine. D'ici là, l'EPOC continuera à se rendre dans les écoles et les dispensaires pour sensibiliser la population locale. Beaucoup d'habitants de KwaThema sont déjà de leur côté. « Nous sommes conscients qu'il faut un grand changement, dit-elle. Mais je ne voudrais être nulle part ailleurs. »

Rendez-vous sur ekurhulenipride.co.za pour en savoir plus sur l'EPOC et sur les moyens de soutenir leur action.

[p.13]

EN PLEIN FROID

[chapeau]

L'hiver dernier, au moins 22 enfants sont morts de froid dans les bidonvilles de Kaboul. Les 500 000 personnes déplacées en Afghanistan, abritées sous des bâches en plastique, doivent de nouveau faire face à la saison froide, en attendant que l'État leur vienne en aide.
[texte]

Lorsqu'Amnesty a rendu visite à Amina et à sa famille dans le bidonville de Kart-e Parwan à Kaboul, en février 2012, ils vivaient dans un abri confectionné avec de la terre, des poteaux et des bâches en plastique. La neige s'y engouffrait et le sol humide et glacé n'était recouvert que d'un morceau de plastique.

Tout était humide et froid : les deux matelas fins, les couvertures, les vêtements. Des récipients alimentaires, une couverture et de la viande séchée étaient suspendus, tels des bibelots, au poteau central de la tente.

Amina, son mari et les cinq enfants ont fui le combat mené entre les forces armées de l'OTAN et les talibans dans l'est de l'Afghanistan. Ils sont nombreux dans ce cas, mais l'aide de l'État pour les personnes déplacées comme Amina est insuffisante. Des milliers de personnes se demandent désormais si elles survivront à un nouvel hiver.

La vie dans les bidonvilles

Les personnes déplacées se réfugient dans les principales villes afghanes, partout où elles le peuvent, souvent en construisant des abris rudimentaires sur des terrains vagues. Rien qu'à Kaboul, près de 35 .000 personnes déplacées vivent dans les bidonvilles qui ont proliféré ces dernières années.

Les conditions de vie y sont épouvantables. L'eau de pluie s'infiltré à travers les murs de terre et les bâches en plastique. Les habitants des immeubles environnants se servent du terrain comme décharge. Rester en bonne santé dans ces conditions est difficile. Avoir assez d'eau pour boire, cuisiner et nettoyer est déjà un défi quotidien.

Fatima, qui vit dans le bidonville de Chaman-e-Babrak à Kaboul, ne sait pas quel problème elle évoquerait en premier si elle avait l'opportunité de parler au gouvernement afghan.

« L'école, l'emploi, les logements insalubres, l'alimentation, la santé, mes enfants qui tombent malades et le médecin et les médicaments qu'il faut payer, c'est tout un ensemble de difficultés ».

L'absence de soins est un problème particulièrement préoccupant pour les familles déplacées. Les hôpitaux et dispensaires sont éloignés, et s'y rendre revient trop cher. Les médicaments aussi sont coûteux. Marzia, une femme de 40 ans qui vit dans le camp du Minaret à Hérat, raconte qu'elle a perdu quatre de ses enfants faute de pouvoir payer les médicaments dont ils avaient besoin.

Délibérément ignorés

Comme le conflit s'est intensifié en Afghanistan, le nombre de personnes déplacées a atteint les 500 000. Cependant, au cours de nos nombreuses visites, les autorités ont parlé de ces populations avec mépris, ou carrément nié leur existence. Beaucoup estiment que les personnes déplacées vivant en milieu urbain sont des « migrants économiques », sous-entendant que les autorités n'ont pas à les prendre en charge.

En réalité, il incombe à l'Afghanistan, en vertu du droit international, de protéger les personnes déplacées à l'intérieur du pays et de sauvegarder leurs droits, qui leur garantissent notamment un logement convenable, de la nourriture, de l'eau et un accès aux soins.

Jusqu'à présent, la position officielle de l'État était que les personnes déplacées rentreraient chez elles. C'est ignorer le fait que la plupart ne pourront tout simplement pas retourner en sécurité chez elles dans un avenir proche. Les autorités gouvernementales

n'ont pas encouragé l'aide à long terme, ne dispensant aux personnes comme Amina qu'une aide temporaire, au mieux.

L'hiver dernier, au moins 100 personnes sont mortes de froid et de maladie dans les bidonvilles de Kaboul. Les autorités doivent agir pour que cela ne se reproduise pas. Elles doivent apporter une aide d'urgence afin d'aider les populations déplacées à se protéger contre le grand froid. Il doit aussi attribuer suffisamment de ressources, notamment financières, pour faire aboutir son projet politique envers les personnes déplacées. C'est seulement ainsi que l'État pourra éviter de nouveaux décès parmi les personnes déplacées au cours des hivers à venir.

Regardez *Fleeing war, finding misery* sur ce lien : tinyurl.com/fleeing-war

[p.14-15]
[bandeau]
ÉGYPTE
[titre]
RIPOSTER

[chapeau]

L'an dernier, une vidéo où l'on voyait des soldats égyptiens frapper avec acharnement une « femme à capuche rouge » lors d'une manifestation s'est propagée sur Internet. Aujourd'hui, Azza Hilal Suleiman attaque les militaires en justice. Elle a raconté son histoire à CLARE FERMONT, responsable de la rédaction.

[texte]

L'an dernier, Azza Hilal Suleiman a été surnommée dans le monde entier la « femme à la capuche rouge ». On la voyait dans une vidéo aider une autre femme que des soldats égyptiens traînaient par terre et rouaient de coups, lors d'une manifestation, et dont les sous-vêtements apparaissaient. Azza a ensuite été prise pour cible, si violemment qu'elle y a presque laissé la vie.

J'ai rencontré Azza chez elle, au Caire, pour qu'elle me parle de ses expériences bouleversantes depuis le début du soulèvement égyptien.

Cette femme dynamique de 49 ans a grandi dans une famille de militaires : son père, deux de ses oncles et deux de ses frères sont tous des généraux. Elle menait une vie plutôt banale, jusqu'à ce que la révolution du 25 Janvier vienne la bouleverser.

« J'étais si innocente, se souvient-elle. Le 28 janvier 2011, je me suis rendue à la manifestation de la Journée de la Colère en bus. Quand j'ai vu le rassemblement, j'ai demandé au chauffeur de s'arrêter. La foule n'a cessé de grandir à mesure que nous avançons. J'étais très heureuse. »

Ensuite, elle a vu que les forces de sécurité déployaient une violence sans précédent contre les manifestants, n'hésitant pas à les abattre ou à les rouer de coups. Les gaz lacrymogènes la faisaient suffoquer.

« Mais nous nous sommes tous montrés très courageux, affirme-t-elle. « J'avançais à travers les lignes des policiers antiémeutes, qui semblaient plus petits que moi. J'ai essayé de sauver un jeune garçon qui portait ses emplettes et qui était tombé aux mains de la police. »

La colère et l'intrépidité qu'elle a ressenties ce jour-là ne la quittent plus.

Le 17 décembre 2011, elle a participé à une autre manifestation, près du siège du gouvernement, au Caire. C'est ce jour-là qu'elle a vu une jeune femme se faire attaquer par des soldats, qui l'ont laissée en sous-vêtements, exposée à la vue de tous. Elle s'est interposée pour la protéger, avant d'être à son tour sauvagement passée à tabac par les militaires, sous le regard d'une caméra.

Azza ne se souvient ensuite de rien jusqu'à son réveil à l'hôpital. Elle souffrait d'un traumatisme crânien et son visage tuméfié était complètement défiguré. Elle était restée

dans le coma pendant une semaine et les médecins avaient dit à sa famille de se préparer au pire.

« Au début, la douleur était si intense que je me réveillais en hurlant ; je perdais très souvent connaissance. Mais un grand nombre d'amis et de proches m'ont aidée. »

Rapidement, l'un de ces amis est devenu son fiancé. « Il m'a vraiment soutenue, et nous avons le même point de vue sur la révolution et la justice, explique-t-elle en souriant, alors je suis tombée éperdument amoureuse de lui. »

Le 2 mai 2012, il a été abattu lors d'un sit-in devant le ministère de la Défense, dans le quartier d'Abbaseya, au Caire, par des « voyous » utilisés par l'armée « pour faire ses basses œuvres », dénonce-t-elle.

« C'est ce qui m'a poussée à me battre pour que justice soit rendue aux nombreuses victimes de crimes commis par l'armée, confie-t-elle, bien plus que mon propre cas. »

Elle a déposé plainte contre les auteurs de son agression auprès du parquet, mais rien ne s'est produit. Elle est déterminée à obtenir justice et jure qu'elle se tournera vers les organes internationaux si nécessaire.

Comme d'autres militantes que j'ai rencontrées au Caire, Azza parlait beaucoup d'exiger la justice pour les autres, plutôt que pour elle, notamment pour les chrétiens coptes tués à Maspero, au Caire, le 9 octobre 2011, et pour tous ceux qui ont été assassinés ou blessés pendant le soulèvement – et depuis lors.

Reste-t-elle optimiste ? Je lui ai posé la question. « Bien sûr, s'exclame-t-elle. « La situation était déprimante avant la révolution. Les injustices étaient criantes, et tant de choses étaient imposées. J'étais désespérée et je considérais qu'il n'y avait pas d'issue. Maintenant, je suis pleine d'espoir. »

Ses paroles résonnent encore : « Ne renoncez pas à vos droits. Vous n'avez de droits que si vous luttez pour eux. Et plus nous nous soutenons les uns les autres, plus nous serons forts et plus nous obtiendrons de résultats. »

Agissez

Azza Hilal Suleiman est l'un des 12 cas défendus cette année par le Marathon des lettres, Écrire pour les droits. Veuillez envoyer un appel en sa faveur en vous rendant sur [amnesty.org/individuals-at-risk](https://www.amnesty.org/individuals-at-risk) du 7 au 16 décembre.

La vidéo de son agression par l'armée est disponible ici (les images, d'une grande violence, peuvent heurter la sensibilité du spectateur) : bit.ly/QJjW3i

[p.15]

[Bandeau]

16 JOURS D'ACTION

[titre]

L'arme de la colère

[chapeau]

Lancement des 16 Jours d'action contre la violence liée au genre, du 25 novembre au 10 décembre 2012.

[CITATION ACCROCHE]

« Pendant deux mois j'ai été attachée à trois autres femmes. Il y avait un écart de 50 cm entre nous, pour que nous soyons capables de travailler. Nous devons faire nos besoins et faire notre toilette ensemble. La nuit, on nous violait toutes les quatre. »

Choi Gap-Soon, Coréenne du Sud aujourd'hui âgée de 86 ans, réduite en esclavage et utilisée comme « femme de réconfort » par les militaires japonais pendant 12 ans, à partir de l'âge de 14 ans.

[texte]

Dans le nord du Mali, des femmes et jeunes filles ont été dévalisées, frappées et violées par des membres de groupes armés. Au cours du soulèvement populaire en Égypte, des manifestantes avaient été ciblées par les forces armées et soumises à des « tests de virginité » forcés et à d'autres violences sexuelles. Pendant une longue période au cours du conflit en Colombie, des femmes ont subi des sévices sexuels infligés par des membres des forces de sécurité, des guérilleros, des paramilitaires.

Dans le monde entier, au long des siècles, des femmes et des filles dans les régions en conflit ont vu leur vie détruite par des violences sexuelles. Elles sont prises pour cible uniquement parce qu'elles sont des femmes. Le militarisme crée une culture de la peur, où la violence sert à régler les conflits et à défendre les intérêts politiques et économiques de certains. Les auteurs de ces sévices sont souvent des agents de l'État.

Souvent, lorsqu'un conflit armé a pris fin, le militarisme est déjà bien établi, ce qui condamne les femmes et les filles à devoir continuer à supporter la violence.

Cette année, les membres d'Amnesty à travers le monde feront campagne pour y mettre un terme. Nos 16 jours d'action contre la violence liée au genre vont du **25 novembre** (Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes) au **10 décembre** (Journée internationale des droits de l'homme).

Pendant cette campagne, nous demanderons aux autorités indonésiennes de s'engager à garantir la justice, la vérité et des réparations pleines et entières aux personnes ayant subi des violences sexuelles durant le conflit en Aceh.

Nous ferons pression sur le ministre japonais des Affaires étrangères afin qu'il présente explicitement des excuses aux survivantes du système d'esclavage sexuel de l'armée

japonaise et qu'il leur accorde des réparations conformément aux recommandations de l'Examen périodique universel des Nations unies.

Nous demanderons au ministre égyptien de l'Intérieur de faire en sorte que les femmes et jeunes filles ne subissent plus de violences sexuelles et liées au genre lors de manifestations et de périodes de détention.

Les militants d'Amnesty se rassembleront devant le Parlement de leur pays et demanderont une action décisive pour mettre fin à l'impunité des auteurs de violences sexuelles liées au conflit en Colombie. Nous rappellerons aussi aux États qu'il faut garder et renforcer une disposition sur la violence liée au genre dans le futur traité sur le commerce des armes.

Agissez !

Rejoignez notre campagne visant à mettre fin partout à la violence liée au genre. Rendez-vous sur [amnesty.org/16days](https://www.amnesty.org/16days) pour vous engager et en savoir davantage.

[p.16-17]

[bandeau]

INTERVIEW / TRAVAILLEURS MIGRANTS

[titre]

« JE VEUX CONTRIBUER AU CHANGEMENT »

[chapeau]

Des centaines de milliers d'Indonésiennes quittent leur foyer et leur famille pour gagner leur vie en tant qu'employées de maison à l'étranger – elles font le ménage et la cuisine, s'occupent des enfants et des personnes âgées. Beaucoup d'entre elles touchent des salaires très bas, et sont isolées et exposées à des mauvais traitements.

À l'occasion de la Journée internationale des migrants, le 18 décembre, LE FIL s'est entretenu avec Sringatin, qui avait 22 ans lorsqu'elle est arrivée à Hong Kong comme domestique. Dix ans plus tard, membre actif du syndicat indonésien des travailleurs migrants (IMWU), elle lutte pour améliorer les conditions de vie et de travail des femmes. Pourquoi avez-vous quitté l'Indonésie ?

« Mes parents ne voulaient pas que je parte – ils voulaient que je fasse des études supérieures pour trouver un emploi de comptable. Mais les études coûtent cher, et mon travail de femme de chambre dans un hôtel ne me rapportait pas assez d'argent. »

Quelle a été votre première impression de Hong Kong ?

« Il y avait énormément de gens, qui marchaient si vite que j'en avais le vertige. Les gens ne se regardaient pas, chacun ne pensait qu'à soi. Je les ai trouvés glaciaux. Et maintenant, l'Indonésie me semble trop lente quand j'y retourne ! »

À votre arrivée, qu'est-ce qui vous a semblé le plus difficile ?

« Dans mon premier emploi, je travaillais de 7 h à 22 h avec un seul jour de repos par mois, et j'étais sous-payée. J'ai cherché comment porter plainte, mais on m'a dit que ce serait très difficile et que je devais faire attention car, si je le faisais, je risquais de ne plus retrouver de travail à Hong Kong. Alors je me suis tue.

Je ne pouvais pas quitter la maison car je craignais que mon employeur ne me dénonce auprès de l'agence et j'avais peur de perdre mon travail. Je n'aurais pas su que faire, ni où aller. C'était dur, et je n'avais qu'une envie : rentrer en Indonésie. »

Comment êtes-vous entrée en contact avec le syndicat indonésien des travailleurs migrants ?

« Mon deuxième emploi était bien meilleur. Je travaillais toujours de 7 h à 22 h, mais j'étais libre tous les dimanches et jours fériés. De nombreuses employées de maison indonésiennes se réunissent à Victoria Park le dimanche ; c'est là que j'ai connu l'IMWU. J'ai commencé par jouer de la guitare avec ses membres, puis j'ai pris suffisamment confiance pour y adhérer et m'informer sur les droits des travailleurs. J'ai vite compris que les journées interminables, le non-respect des jours de repos légaux et les problèmes de salaire étaient courants. »

Quels sont les autres problèmes des employées de maison ?

« L'absence de choix – nous ne pouvons pas exercer d'autre profession que celle de domestique. Selon la législation hongkongaise relative à l'immigration, les employées de maison migrantes doivent vivre chez leur employeur. Si j'avais le choix, je préférerais habiter ailleurs. »

Par quels moyens le syndicat aide-t-il les travailleuses comme vous ?

« Nous aidons les femmes à affronter leurs employeurs et leurs agences en leur fournissant des renseignements sur leurs droits et sur la loi. Nous apportons également un soutien moral et intervenons en tant qu'interprètes auprès des salariées ayant soumis un litige au département du Travail – les employeurs peuvent se faire accompagner par un avocat, un

représentant de l'agence ou autre. Les représentants du gouvernement semblent être du côté des patrons, non des travailleuses. Ils arrivent à culpabiliser les domestiques migrantes - il est difficile de les convaincre de la légitimité de leur plainte. »

Qu'est-ce qui vous permet de rester motivée ?

« Je connais les conditions de vie des Indonésiennes. Je veux me rendre utile avant de mourir et contribuer au changement pour les Indonésiennes. »

Repartirez-vous en Indonésie ?

« Oui, mais j'ai d'abord besoin de m'y préparer car ici, à Hong Kong, je fais partie d'une communauté. Lorsque je rentrerai, je me sentirai seule. Mon rêve est d'ouvrir un café communautaire. Les jeunes Indonésiennes n'ont pas grand-chose à faire ; j'aimerais créer un lieu où elles puissent prendre un café, lire des livres, écrire et élargir leur horizon. »

FAITS ET CHIFFRES

- Presque la moitié des 300 000 domestiques migrantes de Hong Kong proviennent d'Indonésie.
- Selon la législation hongkongaise relative à l'immigration, les domestiques migrantes doivent vivre chez leur employeur, mais rien n'oblige ce dernier à leur fournir une chambre séparée.
- Quatre-vingt-cinq pour cent des employées de maison indonésiennes versent la plus grande partie, voire l'intégralité, de leurs sept premiers mois de salaire en frais d'agence.
[Source : enquête de l'IMWU, 2011]
- L'isolement des employées de maison migrantes les expose à un risque élevé de subir des mauvais traitements. Un grand nombre d'entre elles sont forcées de subir des conditions de travail relevant de l'exploitation car elles craignent de perdre leur emploi avant d'avoir remboursé leurs frais d'agence.

[p.18-19]

[bandeau]

TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES

[titre]

L'Histoire en marche

[Chapeau]

Alors que les États s'apprêtent à signer l'année prochaine un nouveau traité sur le commerce des armes, nous devons agir pour que les règles les plus strictes possibles soient respectées, déclare BRIAN WOOD, responsable des questions liées au contrôle des armes et aux droits humains au sein d'Amnesty International.

[texte]

Depuis 1993, soit près de vingt ans, nous avons consacré notre temps, notre énergie et notre créativité à un changement radical des règles de la commercialisation des armes dans le monde, qu'il s'agisse de fusils, d'avions de combat ou de munitions.

Avec nos partenaires, nous avons montré à la communauté internationale qu'un traité mondial sur le commerce des armes peut sauver des vies humaines. J'ai grandi en Afrique et j'ai vu comment les armes, lorsqu'elles se trouvent dans de mauvaises mains, peuvent détruire des gens, des quartiers, des villages, des pays entiers.

À l'heure actuelle, quelques mois nous séparent de l'obtention d'un accord mondial qui pourrait mettre les armes hors de portée de ceux qui bafouent les droits humains.

Tandis que nous nous préparons pour la dernière étape de cette longue campagne, nous sommes fiers de notre parcours sans précédent dans l'Histoire et des défis que nous avons surmontés. Nous avons tenu tête à des sociétés d'armement et nous avons abattu la barrière rigide qui séparait depuis des décennies la question des droits humains et celle du contrôle des armes au sein du système onusien. Nous avons aussi placé cette question au premier rang des préoccupations politiques de nombreux pays.

En juillet, une large majorité d'États a soutenu un projet de traité qui contient des dispositions de protection des droits humains et aborde la plupart des types d'armes. Il s'agit d'une avancée considérable. Nous pouvons désormais obtenir l'adoption de ce texte en 2013, soit à la conférence des Nations unies en mars comme prévu, soit plus tard lors d'un vote de l'Assemblée générale.

Les États favorables souhaitent encore mettre au point des questions techniques, notamment certaines lacunes concernant le transit des cargaisons d'armes. Les sceptiques tenteront d'affaiblir dans le traité final les règles relatives aux droits humains. Mais il faut maintenir la pression jusqu'à la victoire.

Cette question concerne directement les enjeux de la sécurité nationale et l'équilibre des puissances au niveau mondial. Les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (Grande-Bretagne, France, Chine, Russie et États-Unis) plus l'Allemagne contrôlent plus de 80 % du marché mondial de l'armement. Les États-Unis, de loin les premiers sur ce marché, auront un rôle prépondérant. Le projet de traité actuel est un compromis entre les autres grands marchands d'armes et les blocs politiques, y compris l'Union européenne (UE) et la majorité de l'Union africaine.

Selon le projet de traité actuel, les États devront refuser de transférer des armes s'il existe un risque important qu'elles soient utilisées pour commettre des violations des droits humains ou des crimes de guerre.

Les États devront aussi travailler en plus étroite collaboration pour interpréter les règles communes et soumettre un rapport annuel. S'ils font preuve de bonne volonté, de nombreux circuits actuels de vente d'armes deviendront illégaux et plus faciles à repérer.

Dès que le Traité sur le Commerce des Armes sera adopté, 65 ratifications seront nécessaires pour qu'il entre en vigueur. En comptant les 27 ratifications potentielles rien que dans l'UE, cela est faisable. Le nouveau régime juridique pourrait être en place dès 2014, ensuite ce sera aux États de respecter leurs engagements.

Ce traité ne sera pas une panacée. Des États peu scrupuleux essaieront de contourner ou d'ignorer les nouvelles règles. Nous devons poursuivre notre travail sur des questions délicates, entre autres les nouvelles technologies telles que les drones marins et terrestres et les armes lasers. Par ailleurs, le traité ne couvre pas le marché intérieur de l'armement.

Cependant lorsqu'il entrera en vigueur, ce traité sera le premier élément d'un nouveau système mondial qu'il sera possible de renforcer tout en le développant. Nous suivrons toutes les étapes de ce processus. Nous devons ensuite veiller à ce que le nouveau traité soit appliqué partout dans le monde afin qu'il protège réellement les populations sur le terrain.

[p.19]
[BANDEAU]
MALI

[titre]

Mali. Un pays divisé et dominé par la peur

[chapeau]

« L'audience a duré moins de 10 minutes. Puis ils ont dit que j'étais coupable et qu'ils allaient me couper la main droite. »



ID : 161880

Alhader Ag Almahmoud
© Amnesty International

Le Mali est connu pour sa culture et sa beauté. C'est là que se trouve Tombouctou, ancien haut-lieu d'apprentissage des érudits de l'Islam, et que se tient le Festival au Désert, célèbre fête annuelle d'art et de musique.

Aujourd'hui, ce pays d'Afrique de l'Ouest autrefois stable est ébranlé par une crise, la plus grave depuis son accession à l'indépendance en 1960. Vingt années d'alternance politique pacifique ont pris fin brutalement avec un coup d'État militaire en mars 2012. Le pays en ressort fragile et divisé.

Une semaine après le coup d'État, des groupes armés ont pris le contrôle du nord du Mali. Depuis quelques mois, on entend parler de plus en plus souvent d'amputations, de lapidations et d'autres actes de violence imposés par des groupes armés islamistes à l'issue d'audiences sommaires.

Ces groupes essaient de forcer les populations locales à adopter des comportements nouveaux basés sur une interprétation fondamentaliste de l'islam. Les violences sexuelles envers des femmes et jeunes filles sont fréquentes, tout comme le recours à des enfants soldats.

Amputé pour avoir « volé »

À l'issue d'une « audience » qui n'a duré que 10 minutes, Alhader Ag Almahmoud a été déclaré coupable et condamné à l'amputation de la main droite en vertu de la charia. Ce Touareg originaire d'Ansongo, dans le nord du Mali, âgé de 30 ans et éleveur de bétail, a été accusé en août 2012 d'avoir volé du bétail.

« Le chef [du groupe armé] a pris mon avant-bras droit et l'a ligoté avec une chambre à air de bicyclette, comme un garrot, a raconté Alhader Ag Almahmoud. Il a dit "Allah Akbar" »

avant de commencer à couper mon poignet. Il a essayé d'éviter les os de la main en ne touchant que l'articulation.

« Puis ils m'ont enfermé pendant huit jours dans une cellule, après quoi une infirmière est venue me soigner. Avant l'amputation de ma main, le propriétaire du bétail volé était venu déclarer que les bêtes avaient été retrouvées. » Il ne s'agit pas d'un cas isolé.

Coup d'État et contre-coup d'État

Dans le sud du Mali, le coup d'État a déclenché une vague de violences. Après que des officiers ont renversé, en mars, Amadou Toumani Touré, président démocratiquement élu, une tentative de contre-coup d'État a eu lieu le 30 avril dans la capitale, Bamako. On a vu se multiplier sans frein les disparitions, les exécutions extrajudiciaires, les faits de torture, actes commis dans la plus totale impunité.

Un détenu a raconté à Amnesty International que les soldats désignaient au hasard 10 prisonniers. À tour de rôle, les gardiens leur nouaient une corde autour du cou, puis l'un d'eux appuyait très fort sur la corde avec le pied pour les étrangler.

Nous prions instamment les groupes armés islamistes de ne plus recourir à aucune forme de châtiment corporel et de faire cesser les violences contre les femmes et les filles. Nous demandons aussi à tous les groupes armés, y compris aux milices d'autodéfense, de ne plus recruter ni utiliser des enfants comme soldats.

AGISSEZ

Avec nous, priez le président du Mali de :

- faire cesser les arrestations et les actes de harcèlement arbitraires des opposants
- protéger tous les civils

Envoyez vos appels à :

H.E. Dioncounda Traore

Palais présidentiel de Koulouba

Bamako

Mali



Légende : U Myint Aye, prisonnier d'opinion © Amnesty International

Pétition contre les détentions arbitraires au Myanmar

Plus de 53 000 membres d'Amnesty International, en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, aux États-Unis, en France, à Hong Kong, en Irlande, en Italie, au Japon, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suède, en Suisse, à Taïwan et en Thaïlande, ont signé une pétition pour exiger la libération de tous les prisonniers d'opinion encore incarcérés au Myanmar et pour demander au gouvernement de mettre en place un mécanisme visant à déterminer la véritable raison de l'arrestation de chacun d'eux. Elle sera envoyée au ministre de l'Intérieur du Myanmar, et les sections d'Amnesty remettront une copie au ministère des Affaires étrangères de leur pays.

Lancée à la mi-juin, juste avant le premier voyage d'Aung San Suu Kyi en Europe depuis plus de 20 ans, la pétition donnait le nom de trois prisonniers. Tous trois ont finalement été libérés après avoir été graciés, le 3 juillet et le 17 septembre. U Myint Aye, défenseur des droits humains et prisonnier d'opinion de 61 ans, a été inclus dans une mise à jour de la pétition, mais il est toujours derrière les barreaux. Ne manquez pas notre prochaine action par cartes postales pour demander sa libération.

Supprimer la torture au Tadjikistan

Les autorités du Tadjikistan commencent à réagir positivement aux campagnes nationales et internationales visant à faire cesser la pratique généralisée de la torture par les responsables de la sécurité et de l'application des lois dans le pays.

En septembre, un policier a été condamné à sept ans d'emprisonnement pour avoir maltraité un jeune garçon de 17 ans, en avril. C'est la première fois qu'un fonctionnaire était inculpé du crime de torture depuis l'inclusion dans le Code pénal, en mars dernier, d'un article sur la torture dont les dispositions sont conformes aux normes juridiques internationales. Autre première au Tadjikistan, la victime s'est vu accorder des dommages et intérêts pour couvrir les frais du traitement médical.

Pour aider à la poursuite de la campagne, vous pouvez écrire au président du Tadjikistan, Emomali Rahmon. Exhortez-le à adopter les recommandations énoncées dans notre dossier : *No justice, no protection – Torture and other ill-treatment by law enforcement officials in Tajikistan*, EUR 60/005/2012, disponible sur http://bit.ly/tajikistan_torture

Le prisonnier d'opinion libéré en Gambie rentre chez lui.

Amadou Scattred Janneh, prisonnier d'opinion, a été libéré de prison en Gambie après avoir été gracié par le président Jammeh, le 17 septembre 2012.

Il avait été arrêté avec trois autres hommes le 7 juin 2011 pour avoir imprimé et distribué des tee-shirts arborant un slogan signifiant « En finir maintenant avec la dictature ». En janvier, ils avaient été jugés coupables de trahison et condamnés à la prison à vie et aux travaux forcés. Leur arrestation et leur condamnation constituaient une violation évidente de leur droit à la liberté d'expression, de réunion et d'association, et Amnesty International avait fait campagne pour leur libération immédiate et sans condition.

Amadou Scattred Janneh, qui détient la nationalité américaine, est rentré dans sa famille, aux États-Unis. Après sa libération, il a remercié Amnesty International pour son soutien : « Je suis reconnaissant envers Amnesty International ; votre action nous a donné la force de survivre à cette épreuve. À chaque fois que nous entendions parler d'Amnesty International à la radio, nous savions qu'on ne nous oublierait pas. »

[p.21]

[Titre]

Le pouvoir des Pussy Riot

[bandeau]

Comment trois punks féministes russes ont suscité un mouvement mondial

[texte]

« Votre passion politique a uni des personnes de différentes langues, différentes cultures et différents modes de vie. Merci pour ce miracle », disait récemment Nadejda Tolokonnikova, du groupe punk féministe Pussy Riot, dans une lettre écrite en prison.

Nadejda Tolokonnikova, Maria Alekhina et Ekaterina Samoutsevitch ont été arrêtées en mars 2012 pour avoir entonné une chanson militante intitulée *Vierge Marie, chasse Poutine !* dans la principale cathédrale orthodoxe de Moscou, le mois précédent.

Leur cas a soulevé un débat mondial sur la liberté d'expression en Russie. Des milliers de personnes ont demandé leur libération, ont signé des pétitions et ont manifesté dans les rues, coiffées des cagoules colorées qui sont la signature du groupe. Les militants d'Amnesty International se sont joints à ces actions sur toute la planète, jusqu'en Thaïlande ou au Paraguay.

Des artistes, des musiciens, des acteurs et des cinéastes de Russie et du reste du monde ont également appelé à la libération immédiate des jeunes femmes. Ils ont rejoint la position défendue par Amnesty, qui affirme que l'État poursuit les Pussy Riot pour une action de protestation qui peut certes choquer mais n'en demeure pas moins légitime, et que leur procès va à l'encontre de leur droit à la liberté d'expression.

Les jeunes femmes ont été condamnées en août à deux ans d'emprisonnement pour « hooliganisme motivé par la haine religieuse ». Leur avocat, Nikolaï Polozov, estime néanmoins que la campagne de soutien aux Pussy Riot a été une réussite : « le fait que les accusées aient été condamnées à deux ans, et non trois [comme le demandait l'accusation] ou sept [la peine maximale] montre que votre travail a porté ses fruits », explique-t-il.

Cet exemple s'ajoute à de nombreux autres qui révèlent combien l'espace accordé à la liberté d'expression en Russie se restreint. En continuant d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur cette affaire, nous donnons aux Pussy Riot, entre autres, la force de poursuivre leur combat pour la défense de leurs droits.

Nadejda Tolokonnikova, Maria Alekhina et Ekaterina Samoutsevich nous ont demandé de remercier tous ceux qui leur ont apporté leur soutien : « Nous sommes en train de créer un précédent » a affirmé Nadejda Tolokonnikova. « Pour le système de Poutine, il sera de plus en plus difficile de réfréner cet élan – nous sommes déjà en train de gagner. »

Agissez

Signez et envoyez notre carte postale demandant au président Poutine de libérer les Pussy Riot (voir encart) et de respecter le droit des personnes à la liberté d'expression en Russie.

[4^e de couv]

« Plus nous nous soutenons les uns les autres, plus nous serons forts »

Azza Hilal Suleiman, Égypte

Page 14